

VIVRE Informations municipales SAINT-DRÉZÉRY

#42

FÉVRIER
2022



MEILLEURS VŒUX ★★★



... POUR UNE ANNÉE ÉTOILÉE

VOTRE MAIRIE



OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h

SECRÉTARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

CCAS : ccas@saintdrezery.eu

URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouvert au public : mardi, mercredi, vendredi.

POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87

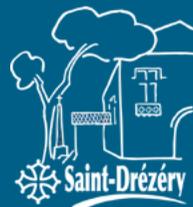
CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95

saint.drezery.sport@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68

Mardi 16 h 30 à 19 h - Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 12 h 30.



PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.

FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.

JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFF.

GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.

RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.

MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.

DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.



SERVICES DIVERS

LA POSTE :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11 h 15 et le mardi 10 h à 11 h 15.

HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.

PHARMACIE DE GARDE : 3237

CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.

CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche

06 81 12 75 05 - claroche-ml@hotmail.fr

COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le vendredi matin dans les zones pavillonnaires et 4 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi, vendredi et samedi matin.

⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, mercredi matin pour tout le village

⇒ Biodéchets : **bac orange**, mardi matin pour les zones pavillonnaires.

Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.

⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen

<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>

Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.

Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).

Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h

- dimanche 9 h à 12 h 30.

VIVRE SAINT-DREZÉRY



P.4 Le mot du Maire

P.5 Vie culturelle et festive

La bibliothèque

La journée « Livres en Fête »

La Métropole fait son cirque

Les illuminations de Noël

P.7 Vie municipale

Bienvenue à Sonia Lurac

Un engagement citoyen récompensé

11 novembre : Armistice

P.9 Vie associative

Journée du Patrimoine

Retrouvailles de l'Amicale des aînés

Marche d'Octobre Rose et CCAS

Journée italienne

Vide-grenier

Festival de la chanson française

Un après-midi zéro déchet

P.11 Action sociale

Visite des Olivines

Semaine Bleue

Journée PSC1 pour nos jeunes

Association ELA

Ma Commune Ma Santé

Distribution du colis de Noël

P.13 État civil

P.14 Prévention et sécurité

Dégradations diverses

Radar pédagogique

CCFF

SOMMAIRE

P.14 Vie des commerces

P.15 Urbanisme

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

PLUI : Concertation

Embellissement des murs de clôture

P.17 Conseil municipal

14 octobre et 9 décembre 2021

P.23 Intercommunalité

Premières assises métropolitaines

Visite du président de la Métropole

Assemblée Générale SMGC

P.24 École - Jeunesse

Le nouveau portail familles

Dotations aux écoles

Les vacances de la Toussaint

De l'éveil musical au RAM

P.26 Finances

Bienvenue à Nancy Ponger

Les priorités du budget 2022

P.27 Environnement

Débroussaillage

Le label Commune économe en eau

Les aires de fitness

Le label Terre Saine

Aide pour la rénovation énergétique

PPRI : mise à disposition du public

Encombrement des cours d'eau

P.31 Réalisations - Travaux

P.32 Agenda

Bulletin municipal gratuit n° 42 - Février 2022

Mairie, Place Cambacérés, 34160 Saint-Drézéry

Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes

Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes,

G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie, F. Sirven et les services de la mairie

Photos : Mairie, P. Boulbes

Relecture : H. Mercier et F. Sirven

Conception graphique : C. Beauquier Goaper - CBG.Com

Impression : Impact - Saint-Martin-de-Londres





Chères Saint-Drézériennes, Chers Saint-Drézériens,

Pour bien commencer l'année 2022, il fallait bien finir l'année 2021 ! Les illuminations dans le parc et les belles vitrines décorées de nos commerces y ont contribué en apportant un côté festif à cette fin d'année.

En lisant le bulletin municipal, force est de constater que la vie communale à Saint-Drézéry est intense avec la tenue de nombreuses réunions, la continuité de la vie associative et des projets émergents qui commencent à se réaliser. Des changements aussi, avec un renouveau de certains agents municipaux : à l'accueil de la mairie, au service comptabilité et au service jeunesse.

Votre commune poursuit sa recherche d'économies et souhaite mieux maîtriser la consommation d'eau dans les lotissements publics et sur les espaces verts.

Afin d'aider nos concitoyens (surtout en cette période de pandémie), la mairie a organisé une première rencontre autour du thème : « Ma commune, ma santé » avec la mise en place d'une complémentaire santé collective.

Hélas, cette 5e vague de contamination, perturbe nos rencontres et nous oblige à annuler les vœux au personnel communal, à la population et le repas des aînés (pour ne citer que les principaux). Les associations sont, elles aussi, confrontées à la même problématique.

Quoiqu'il en soit, nous devons tout faire pour que 2022 permette l'émergence d'une vie meilleure pour tous les Saint-Drézériens.

Dans ce contexte qui demeure particulier, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous.

Votre maire, Jackie GALABRUN-BOULBES

INFOS

Retrouvez toutes les informations : l'actualité, les moments forts, les informations pratiques... sur le site officiel de la commune <http://www.saintdrezeroy.fr> sur la Page Facebook et en vous inscrivant à la newsletter directement sur le site.

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezeroy@wanadoo.fr

► VIE CULTURELLE & FESTIVE

► La bibliothèque

« La bibliothèque publique est une force vivante au service de l'éducation, de la culture et de l'information, et un moyen essentiel d'élever dans les esprits les défenses de la paix et de contribuer au progrès spirituel de l'humanité » - Manifeste de l'UNESCO 1994

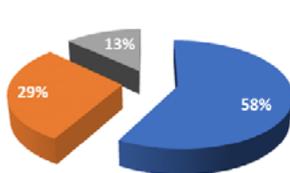
• La vie de la bibliothèque en images



1. 1001 feuilles/Café littéraire — 2. Atelier bout de papier : décorations de Noël animé par Francine, Lucette, Bernadette et Yannic, bénévoles de la bibliothèque — 3. Les Ambassadeurs du Musée Fabre — United States of Abstraction — 4 & 5. Bibliobus — médiathèque départementale — 6. Atelier d'écriture en plein air — 7. Exposition Édouard Manceau « un petit bouquin » — pour les tout-petits — 8. Soirée jeux des vacances, en famille, entre amis — 9, 10 & 11. Festi-petits du 15 au 27 novembre — 8^e édition du festival des 0-3 ans — 12. La Gadoue, spectacle poétique pour les plus jeunes — 13. Carnet de voyage : Vivre autrement — Road to Alaska — projection rencontre

Répartition des usagers par âge

0-14 ans 15-64 ans 65 ans et +



Le jeune public représente plus de la moitié des usagers

• Bilan de l'année 2021

À l'occasion d'une collation avec l'ensemble de l'équipe des bénévoles et l'adjointe à la culture, Laetitia Lehn a présenté un bilan très positif de l'année écoulée. Avec ses 456 abonnés actifs, la bibliothèque a procédé à 12 139 prêts d'ouvrages cette année. Il s'agit là d'une très forte progression après une année 2020 en stagnation par rapport à 2019 pour les raisons sanitaires que l'on connaît.



L'équipe se tient à votre disposition pour toute question et vous souhaite une très bonne année 2022. Félicitations aux bénévoles pour la création du sapin de livres, et merci à l'atelier Créadeline pour la forêt féérique qui embellit la devanture de la bibliothèque pour les fêtes.

• « Modalités Covid 19 »

La bibliothèque municipale suit les protocoles en cours, avec un pass sanitaire à partir de 12 ans ou mise à disposition d'un Drive pour tous.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la bibliothèque directement sur son portail internet bibliotheque.saintdrezerly.fr

➤ Les festivités ont pu être maintenues en cette fin d'année pour le plaisir de tous !

• La journée « Livres en Fête »

La journée « Livres en Fête » organisée le dimanche 26 septembre par la bibliothèque municipale fut une première. Elle a attiré des lecteurs pour dédicaces auprès des auteurs présents, toutes les générations à l'atelier des reliures japonaises, des dènicheurs de livres aux stands des bouquinistes et des spectateurs confortablement installés au moment de la sieste contée pour savourer les extraits de « l'interview d'une vache » lus par Marc Feldhun.



• La Métropole fait son cirque

La Salle Brassens a fait salle comble lors des 2 spectacles de cirque contemporain organisés les 13 et 14 novembre dernier sur notre commune dans le cadre de La Métropole fait son cirque. Deux jeunes compagnies ont pu offrir au public de belles performances d'acrobaties au sol, des portées, et des jeux icariens mêlant humour et prouesses physiques.



• Les illuminations de Noël

Une belle journée en ce 4 décembre, malgré le froid et l'humidité pour les illuminations de Noël. L'Association des Parents d'Élèves proposait un sympathique programme d'animations avec jeux, promenades à poney, atelier décoration du sapin et photo souvenir avec le Père Noël pour les enfants. Un marché d'artisans et producteurs locaux était également présent. Vin chaud et Bal folk organisés en soirée par la Municipalité ont clôturé cette journée.



► UNE BELLE INITIATIVE

Grâce à Anais, enfants, parents et habitants des lotissements du Vallon des Loriots et du Devois se sont retrouvés pour décorer un sapin. Un moment convivial très apprécié de tous.



► VIE MUNICIPALE

► Bienvenue à Sonia Lurac



Mme Lurac a intégré le personnel de la mairie au 1^{er} septembre 2021. Elle a en charge la responsabilité du service accueil de la mairie. Elle gère aussi l'état civil, les élections, le CCAS, la gestion des salles municipales et la vie associative. Mme Lurac a fait le choix de rejoindre notre commune; « j'ai déployé mon savoir-faire pendant 29 ans à la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) dans différents domaines, responsable accueil état civil, relation commerce, politique ville, marché public... Et c'est après avoir acquis suffisamment d'expérience que j'ai souhaité m'embarquer dans une nouvelle aventure dans une commune à taille humaine pour être plus proche du public. » Elle aime le jardinage, le bricolage, le chant, la danse, les balades, la lecture... « je me définis comme "curieuse de tout" toujours enthousiaste de découvrir de nouvelles choses. » Vous aurez le plaisir de la rencontrer lors de votre prochaine venue en mairie.

➤ Un engagement citoyen récompensé

Un village apprécié et les engagements de la municipalité reconnus

Saint-Drézéry

Extrait du Midi Libre du 18.10.2021

La maire Jackie Galabrun-Boulbes est chevalier de l'ordre du Mérite

Une nombreuse assemblée se pressait dans la salle Bagnardi-Romagna ce vendredi 15 octobre pour assister à la remise de la décoration de l'ordre national du Mérite à la maire Jackie Galabrun-Boulbes. Le sénateur Jean-Pierre Grand, lui-même chevalier de l'ordre du Mérite, a procédé à la remise de cette distinction. « Je savais que ces instants seraient précieux, pour toi, pour ta famille, pour la commune. »

Le sénateur a retracé son parcours « dans des notes que je n'arrive pas à lire », déclenchant des rires dans l'assistance. « Quand on arrive à Saint-Drézéry, on voit l'évolution de cette commune et on voit que le maire a l'œil sur le service public : les écoles, le terrain de sport, les équipements... »

Un prénom qui porte chance
Jean-Pierre Grand a remis les insignes à Jackie Galabrun-Boulbes avec une chaleureuse accolade. Cette dernière a ensuite exprimé son émotion, sa fierté, sa reconnaissance pour cette distinction, remerciant sa famille mais aussi « Philippe Sauré, qui m'a confié de grandes res-



Jackie Galabrun-Boulbes, entre les sénateurs Hussein Bourgi et Jean-Pierre Grand.

ponsabilités à la Métropole... Philippe Mercier (conseiller municipal, NDLR) qui a présenté mon dossier, qui est cher à mon cœur et qui est toujours près de moi. Merci à mon mari, Philippe, qui m'aide dans ma vie d'éue... Je suis entourée de Philippe, c'est un prénom qui me porte chance ! » Elle n'a pas manqué de saluer Gaston Domergue, ancien con-

seiller municipal, qui avait présenté son envie « d'aller plus loin, en me proposant de rejoindre la liste pour l'élection municipale de 2008 », puis a terminé en remerciant tous les élus qui l'ont accompagnée tout au long de ces 13 années. « Merci à toi, Jean-Pierre, Monsieur le sénateur, qui a demandé et obtenu cette belle distinction. C'est un honneur ! »

La première magistrate s'est fendue d'un dernier mot en direction d'Yvan Marcou, à la tête du comité départemental de l'Ordre du Mérite : « Je lui assure de continuer mon engagement citoyen afin d'honorer cette distinction ». Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un buffet apéritif, continuant les échanges. ➤ Correspondant Midi Libre : 06 81 12 75 05

➤ 11 novembre : Armistice



Jeudi 11 novembre dernier, en une fin de matinée ensoleillée, saint-drézériennes et saint-drézériens se sont rassemblés pour la commémoration de la Victoire et de la Paix et Hommage à tous les morts pour la France. En préambule, Mme le Maire a mis à l'honneur les services techniques communaux pour le remarquable travail de réfection du monument aux Morts avant de lire le traditionnel discours national, rendant un hommage spécifique à Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération récemment disparu. S'ensuivirent le dépôt de

gerbes en compagnie d'enfants et l'instant de recueil solennel. Cette cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié, moment d'échange privilégié et ô combien convivial en ces temps de crise sanitaire.

➤ VIE ASSOCIATIVE

➤ 18 septembre : Journée du Patrimoine



À l'occasion des Journées du Patrimoine, les Amis du Vieux Saint Drézéry ont animé le samedi 18 septembre une conférence-exposition sur le thème des épidémies et grandes maladies en s'appuyant sur les archives départementales. Ont été évoqués la peste, la petite vérole, le choléra, la grippe espagnole... et comment Saint-Drézéry avait été épargnée, se situant hors des grands axes routiers, et accueillant même des Montpelliérains fuyant la maladie. À l'époque, les populations s'étaient déjà organisées pour que l'épidémie ne se propage pas...

➤ 7 octobre : Les retrouvailles de l'Amicale des aînés



Une quarantaine de personnes ont répondu présentes le 7 octobre dernier pour une après-midi festive autour d'une animation loto suivie d'un goûter, avec en ligne de mire le plaisir de se revoir et d'échanger après plus d'un an et demi d'attente.

➤ INSEE

Population légale au 1^{er} janvier 2019 en vigueur au 1^{er} janvier 2022 : 2793 habitants.

➤ 10 octobre : Marche d'Octobre Rose organisée par les Foulées du Bérange



En ce dimanche 10 octobre, de nombreux marcheurs étaient présents pour soutenir la recherche de lutte contre le cancer du sein. Le Comité de Jumelage a profité de cette occasion pour offrir 4 places pour la comédie italienne à venir. Une participation libre à cette occasion a permis de récolter la somme de 476 €. En complément, le CCAS de Saint-Drézéry a abondé de 400 € ce qui permet une contribution globale de 876 € pour la Recherche. Nous remercions tous les participants et bénévoles pour leur implication solidaire.



➤ 16 octobre : Journée italienne

La **Journée italienne** organisée par le **Comité de Jumelage** proposait cette année son marché de produits du terroir italien et bijoux de Murano. Un traiteur y était installé pour régaler les papilles et permettait de profiter de la douceur de cette journée ensoleillée. En soirée, c'est une émouvante comédie musicale avec Angela Amico qui retraçait avec humour et émotions son histoire personnelle et celle de ses aïeux originaires de Sicile. Salle comble avec un public de 120 personnes environ.



➤ 17 octobre : Vide-grenier

Un **vide-grenier** organisé le 17 octobre par l'**APE a**, à nouveau, remporté un franc succès cette année sous le soleil. Les plus gourmands ont pu profiter d'une pause salée/sucrée, accompagnée de boissons thé/café proposées par les bénévoles aux talents de cuisiniers.

➤ 22 au 24 octobre : Festival de la chanson française

Une première pour le **Festival de la chanson française** organisé du 22 au 24 octobre par l'**Association Brocéliande**, en partenariat avec la municipalité et la Métropole 3M. Le public a pu replonger, le temps de 3 soirées-spectacles animées par des artistes de tous horizons, dans l'univers de George Brassens, né il y a 100 ans et disparu depuis maintenant 40 ans. Un bar-guinguette sur place invitait les spectateurs à partager leurs émotions et leurs souvenirs.



➤ 28 novembre : Une après-midi zéro déchet

Une après-midi «**Zéro déchet**» a été organisée le 28 novembre par **Saint-Drézéry Nature Environnement** et animée par de nombreux ateliers. Diverses activités sur le thème de Noël étaient proposées, dont la technique du furoshiki pour emballer les cadeaux avec des tissus ou encore les décorations de table créatives. On pouvait également y glaner des recettes pour la fabrication de cosmétiques, de produits d'entretien et bien d'autres astuces à créer de ses propres mains.

Retrouvez l'agenda des événements associatifs ainsi que le livret des associations en ligne sur le site de la Mairie

▶ ACTION SOCIALE

➤ 21 septembre : Visite des Olivines

C'est fin septembre que les locataires de la résidence sociale Les Olivines, chemin des Grives, ont pu intégrer leur appartement : au total 17 logements ont été attribués. Mme le Maire et quelques élus ont visité la résidence, accompagnés par le bailleur social FDI, et apprécié l'aménagement prévu dans chaque type d'appartement ainsi que la mise en valeur des espaces verts.



➤ 4 au 10 octobre : Semaine Bleue

Le CCAS et le Service Jeunesse de la commune ont proposé 2 activités dans le cadre de La Semaine Bleue. Le lundi 4 octobre, un petit groupe de personnes a assisté à la conférence sur «La confiance en soi et en l'autre» et le mercredi 6 octobre, le service jeunesse, dans le cadre de l'accueil de loisirs périscolaires, a mis en place une après-midi récréative intergénérationnelle sur le thème «Jouons ensemble» et «Goûter avec les enfants». Malheureusement, une seule personne s'est présentée à ce rendez-vous.



➤ 9 octobre : Journée PSC1 pour nos jeunes

Le CCAS a souhaité mettre en place pour nos jeunes âgés de 11 à 17 ans 7h de formation au 1er secours. Le certificat prévention et secours civiques de niveau 1, PSC1, est la formation de base aux premiers secours. Cette session a accueilli 10 participants, comme demandé par l'union départementale des sapeurs-pompiers de Hérault. La participation demandée aux familles était de 5 €, le CCAS ayant décidé de prendre à sa charge 40 € par enfant. Nos jeunes secouristes, très attentifs et très motivés, ont découvert, en alternant théorie et pratique, toute l'importance de ces gestes de premiers secours et ont tous validé ce 1er diplôme. Bravo à tous! Au vu du succès de cette journée, une deuxième session est prévue dans le courant du mois de février, mais toujours avec 10 participants.



➤ 22 octobre : Avec l'Association ELA

Les écoles de la commune ont participé à la journée « Mets tes baskets et bats la maladie » événement national porté par l'association ELA, durant lequel les élèves s'engagent pour la bonne cause et prêtent symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par une leucodystrophie et qui ne peuvent plus s'en servir. Toute l'école primaire a participé au relais sportif sur le stade le 22 octobre dernier. Les classes avaient auparavant travaillé sur le handicap, et visionné quelques vidéos de l'association. Par ailleurs, les enseignants ont transmis aux parents des demandes d'aide pour recueillir des financements pour l'association. Le CCAS, sollicité cette année par l'association, a souhaité, pour sa part, verser un don exceptionnel de 150€.



➤ 1^{er} décembre : Ma Commune Ma Santé pour tous !
Une solution santé pour tous Séniors, Adultes et Jeunes



Une trentaine de personnes s'est retrouvée mercredi 1^{er} décembre à la salle Brassens pour assister à la présentation du dispositif Ma Commune, Ma Santé qu'a souhaité mettre en avant le centre communal d'action sociale, soucieux de l'accès aux soins de santé des saint-drézériens. Son but? Via l'association Actiom, permettre à tous nos administrés de trouver la couverture santé qui correspond au mieux à leurs besoins et au meilleur tarif ! Des permanences sont fixées afin de vous recevoir individuellement pour étudier votre dossier, comparer vos garanties et cotisations actuelles et futures et vous aider, éventuellement, dans votre démarche de changement. Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69. Ce rendez-vous ne vous engage à rien : juste prendre le temps de comparer et de vous informer. Prochaines dates, **vendredi 4 février 9h-12h, mercredi 9 mars 14h-17h, mercredi 11 mai 14h-17h.** Salle du conseil municipal (face à la bibliothèque), Place de la Mairie. Plus d'informations sur le site <https://associationactiom.org/ma-commune-ma-sante/> Vous pouvez également téléphoner en mairie, les modalités pour la prise de rendez-vous vous seront communiquées.



➤ DON DU SANG

Le nombre de donneurs était en augmentation le 11 octobre. Merci aux **86 donneurs** qui, par leur geste généreux et bénévole, ont contribué à faire face aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région.



➤ RELAIS-EMPLOI

Le relais Emploi ouvre ses portes les vendredis 14 janvier, 11 février et 18 mars 2022 à partir de 9 h 30, salle du Conseil Municipal, Place Cambacères

➤ 13-20 décembre : Distribution du colis de Noël aux Aînés (+85ans)

C'est durant la semaine précédant les fêtes que Mme le maire, les élus et les membres extra-municipaux du CCAS ont joué les « Pères Noël » auprès de nos aînés de 85 ans et plus. Une valise gourmande, déclinée en solo et duo, offerte par le CCAS de la commune, leur a été apportée à leur domicile après avoir pris rendez-vous avec chacun d'entre eux. Nos 42 bénéficiaires se sont réjouis de ce cadeau. Cette distribution a permis de partager un court moment avec eux, les gestes barrière étant toujours d'actualité.



➤ ÉTAT CIVIL

Condoléances aux familles et amis de :
Antoine REDONDO, veuf de Myriam LARRUE, 24 novembre 2021
Catherine LEQUET, veuve de Lionel VERMOTE, 9 décembre 2021

Félicitations ! Bienvenue à :
Bastien XUEREB, 21 août 2021, fils de Xavier XUEREB et de Stéphanie DE KOCK
Romy DEMOUSTIER, 11 septembre 2021, fille de Maximilien DEMOUSTIER et de Cindy LAMOTTE
Jeanne GUILHEM, 14 septembre 2021, fille de Louis-Gonzague GUILHEM et de Pauline DELBECQ
Anna FALCONNIER, 15 septembre 2021, fille de Gatien FALCONNIER et d'Emeline USÉ
Augustin GIACOPELLI, 29 septembre 2021, fils de Romain GIACOPELLI et de Solène GUYOMARCH
Sofia BILIUTA, 15 octobre 2021, fille d'Ioan-Gabi BILIUTA et de Vasilica BAHRIN
Flavio HULIN, 16 octobre 2021, fils de Cédric HULIN et de Laurence MARTIN
Gabriel POBO, 25 octobre 2021, fils de Jordi POBO et de Liliane FOUQUET
Jules BOHIN, 28 octobre 2021, fils de Ivan BOHIN et de Anne-Sophie KRUGER
Ysé PLATEL, 31 octobre 2021, fille de Pierre PLATEL et de Claire LERAT

Nathanaël FARNOLE, 3 novembre 2021, fils de Cédric FARNOLE et d'Estelle AUBRY
Lenny CAZIN, 4 novembre 2021, fils de Geoffrey CAZIN et de Stéphanie JUSTET
Elena ZAHONERO, 4 novembre 2021, fille de Gautier ZAHONERO et Sarah SAMRANI
Elina PERALDI, 11 novembre 2021, fille de Brice PERALDI et de Lisa BLASCO
Ilona SERRATO, 24 novembre 2021, fille de Joris SERRATO et de Johanna FLORES
Louis PERRIER, 4 décembre 2021, fils de Benjamin PERRIER et de Sarah DUBOIS
Malia LAVIE, 7 décembre 2021, fille de Guillaume LAVIE et de Ruth MUAKANA MULUMBA
Romie HUSS, 17 décembre 2021, fille de Benjamin HUSS et Emmanuelle MICCOLI

Félicitations aux nouveaux époux :
Fabienne BONNEFON et Claude CALAS, 18 septembre 2021
Chloé BERNARD et Nicolas NOFARES, 25 septembre 2021
Magdaleine HACOUT et Olivier DELSOIN, 25 septembre 2021
Nadège LLOPIS et Éric BRISEUX-LOIRE, 2 octobre 2021
Blandine BRUNEAU et Florent DOMERGUE, 2 octobre 2021



► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

► Dégradations diverses

La commune doit, une nouvelle fois, faire face à d'insupportables dégradations et autres incivilités commises sur des végétaux et du mobilier urbain dans le parc, mais aussi sur un coffret électrique et une table de pique-nique à l'aire de jeux. Nous rappelons l'incidence budgétaire de ces exactions, mais également le facteur d'insécurité qu'elles entraînent et attirons l'attention sur le fait qu'elles sont susceptibles de poursuites.

► Radar pédagogique

Après une longue période d'immobilisation n'ayant finalement pas permis sa réparation, un nouveau radar pédagogique a été acheté par la commune et a été remis en service. Il est destiné à être mobile et déplacé en tant que de besoin sur les différents axes routiers communaux dans le cadre d'une politique affirmée de prévention routière.



► AG CCFF

Samedi 9 octobre dernier, l'association départementale des Comités Communaux des Feux de Forêt tenait son assemblée générale annuelle à TEYRAN. Membre active, notre commune était représentée par quelques-uns de ses bénévoles, dont l'adjoint chargé de la sécurité, supplantant Mme le Maire, empêchée. Devant une assemblée restreinte — COVID oblige — mais en présence d'un sénateur, d'élus et du représentant du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la présidente a dressé le bilan de l'exercice écoulé soulignant l'important investissement des bénévoles ayant sans nul doute contribué à diminuer les incendies dans notre département. Ce fut également l'occasion pour notre commune de présenter officiellement le véhicule qui a été récemment donné au CCFF par le SDIS avec les remerciements d'usage. Cette assemblée s'est clôturée par un pot de l'amitié en extérieur dans le respect des mesures sanitaires.



► VIE DES COMMERCES

De bien jolies créations artistiques sont apparues sur les vitrines de la plupart de nos commerces pour les fêtes de fin d'année. Bravo à l'atelier CREADELINE qui a su personnaliser les décors à la demande.



► PLUI : CONCERTATION

Les travaux du PLUi avancent : la concertation du PLUi a débuté en décembre 2021. Deux dossiers sont consultables en mairie : Un premier dossier constitué de :

- Un État Initial de l'Environnement,
- Cinq analyses typo-morphologiques sur les 6 secteurs,
- Six approches paysagères des espaces agro-naturels sur 5 secteurs,
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Un deuxième dossier composé :

- Dossier 1 : D'une notice, d'un règlement et de 24 plans,
- Dossier 2 : 26 plans, dont deux plans concernant la zone U de la commune de Saint-Drézéry.

L'ensemble des documents est également consultable sur le site internet www.montpellier3m.fr/plui Le public peut adresser ses observations par mail à elaborationplui@montpellier3m.fr ou par courrier à destination du Président/Élaboration du PLUi/Direction du projet et de la planification territoriale (DiPPT).



► GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Au 1er janvier 2022, les usagers doivent pouvoir déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme en ligne. Vous trouverez sur la page d'accueil du site et dans la rubrique Urbanisme les infos nécessaires.

<http://www.saintdrezerly.fr/fr/actualite/246940/dematrisation-autorisations-urbanisme>

► CAMPAGNE D'EMBELLEMENT DES MURS DE CLÔTURE

Bien qu'imposés par le PLU en vigueur (Plan Local d'Urbanisme) un premier diagnostic réalisé au cours de l'année 2021 a permis de constater que de nombreux murs clôturés n'étaient pas crépis. Soucieux d'améliorer en permanence le cadre de vie des Saint-Drézériens, la municipalité a donc décidé d'entreprendre une campagne d'encouragement à la mise en conformité. Il est donc important que les propriétaires concernés entreprennent les travaux nécessaires pour se conformer à la réglementation, et par la même occasion, avec le permis de construire qui leur a été délivré (tout mur de clôture faisant partie intégrante de la construction). Le Service de l'Urbanisme se tient dès à présent à la disposition des administrés pour leur fournir tous les renseignements nécessaires à ce sujet. Nous comptons sur l'adhésion de tous à cette démarche d'embellissement et comptons sur l'esprit de citoyenneté et la collaboration des propriétaires concernés pour réaliser les travaux de finition de leurs murs de clôture durant l'année 2022. Un premier bilan de la campagne sera réalisé à la fin de l'année, en fonction duquel la mise en place de nouvelles mesures pourrait être décidée.



► BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales. Le recensement s'effectue à la mairie de votre domicile mais aussi en ligne sur mon.service-public.fr.

AVEC NOUS, RENCONTREZ VOTRE TERRAIN À BÂTIR



Choisir votre terrain à bâtir c'est faire une rencontre, avoir le coup de cœur pour un lieu qui vous correspond. GGL Aménagement vous accompagne pour écrire cette belle histoire qui commence...

Nous concevons pour vous des quartiers où il fait bon vivre, des espaces adaptés à vos besoins, au cœur de l'environnement que vous aurez choisi.

Engagés dans votre projet de vie.

ggl
AMÉNAGEMENT

ggl-amenagement.com

04 99 614 514

Groupe **GGL**

SUNCHIA Crédit photo : AdobeStock © Jacob Lund

► CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 20 - Votants : 23 - Procurations 3

Mme le Maire souhaite la bienvenue à Mme Baeckeroot, qui intègre le conseil municipal suite à la démission de Mme Guizard-Benlasbet.

1. Approbation des comptes-rendu

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 10 juin 2021.

2. Compte-rendu des décisions du Maire

► **Décision 2021-05 : Demande de subventions Conseil Départemental Hérault — FAIC 2020.** Travaux d'aménagement du parking, allée de la Liberté, évalués à 60 000 € HT.

► **Décision 2021-06 : Demande de subventions Conseil Départemental Hérault — FAIC 2021.** Travaux d'aménagement, de l'annexe de la salle Cardonnet et du parc du Château, évalués à 102 500 € HT.

► **Décision 2021-07 : Régie Festivités — Tarification vente de bouteilles de vin.** A l'occasion de manifestations municipales.

► **Décision 2021-08 : Conventonnement – Plan de relance – Continuité pédagogique – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.** Projet estimé de 7 000 €, l'aide octroyée par l'État est de 2 950 €, le solde est à charge de la collectivité.

► **Décision 2021-09 : Demande de subvention par l'État au titre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques publiques Territoriales.** Projet d'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

3. Nouveau tableau du Conseil Municipal

Mme le Maire informe les membres du Conseil municipal de la démission de Mme Stéphanie GUIZARD-BENLASBET et de l'accord de Mme Marie-Hélène BAECKEROOT d'intégrer le conseil, Mme BAECKEROOT étant la candidate venant sur la liste immédiatement après le dernier élu. Le conseiller remplaçant est rajouté en fin de tableau.

4. Modification des commissions

Suite à la démission de Mme Guizard-Benlasbet et l'arrivée de Mme Baeckeroot, il est proposé une nouvelle composition des commissions municipales.

5. CCAS — Élection des représentants

Suite à la démission de Mme Guizard-Benlasbet, il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection des membres élus. La liste suivante est proposée : Françoise SIRVEN, Philippe MERCIER, France FERERES, Richard LAVIE, Marie-Hélène BAECKEROOT.

6. FINANCES — Montpellier Méditerranée Métropole - Fonds de concours 2021

Montpellier Méditerranée Métropole réalise au titre de ses compétences, les travaux suivants sur le territoire de la commune :

■ Travaux — Aménagement du piétonnier de l'avenue de la Méditerranée, estimés à 163 265,31 € HT soit 195 918,37 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le versement d'un fonds de concours pour 2021 d'un montant prévisionnel de 80 000 €, pour la réalisation de l'opération décrite.

7. MÉTROPOLE — Adoption du rapport de la Commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 05/10/2021

M. Lavie rapporte : l'évaluation de ces transferts a été examinée lors de la séance de la CLECT du 5 octobre 2021. Au cours de cette réunion, le Président de la commission a présenté le projet de rapport d'évaluation des charges transférées, qui a été débattu et approuvé par la commission. En application de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, ce rapport de CLECT, qui vous est présenté aujourd'hui, est soumis à l'approbation des communes.

8. MÉTROPOLE – Attributions de compensations 2021 définitives

Nouveau montant de l'AC fonctionnement pour 2021 versée par la Commune à la Métropole

■ 175 622,29 euros

Nouveau montant de l'AC investissement pour 2021 versée par la Commune à la Métropole

■ 39 378 euros

9. RESSOURCES HUMAINES - TEMPS DE TRAVAIL - 1607 HEURES

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures et un retour obligatoire aux 1607 heures. Les agents du service technique le régime des ARTT, Aménagement et Réduction du Temps de travail en vigueur depuis 2003 est reconduit. La journée de solidarité est posée en congé ou en récupération par les agents. Les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2022.

10. RESSOURCES HUMAINES - Lignes directrices de gestion

La loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 a introduit un nouvel article qui oblige les Maires à établir des Lignes Directrices de Gestion (LDG) dès lors que la collectivité territoriale comporte au moins un agent. Ces lignes directrices de gestion visent à garantir la transparence et l'équité dans la gestion des agents publics, à inviter les employeurs publics à se projeter, formaliser et décliner en actions concrètes leur stratégie en matière de ressources humaines, à valoriser la diversité des parcours et des expériences professionnelles, à favoriser les mobilités, à anticiper l'évolution des agents, des métiers et des compétences, et à assurer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Les lignes directrices de gestion prennent effet au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de six ans.

11. RESSOURCES HUMAINES - Modification du tableau des effectifs

Mme le Maire propose la mise à jour du tableau pour permettre des avancements de grade.

- **Filière sociale** : 1 poste à créer pour ATSEM 1^{ère} classe à temps complet
- **Filière animation** : 1 poste à créer pour Adjoint principal 1^{ère} classe à temps complet

12. Rapport sur la qualité et le prix du service de l'eau potable et de l'eau brute pour 2020

M. Dacheux présente le rapport annuel destiné à l'information des usagers.

■ **Eau potable** : Le SMGC (Syndicat Mixte Garrigue Campagne) assure et organise sur l'ensemble de son territoire l'exploitation des captages, réseaux d'adduction et de distribution publique d'eau potable. Le service est exploité en Délégation de Service Public (affermage). Contrat de 12 ans du 1/01/2010 au 31/12/2021. Le délégataire est la société RUAS SA (Véolia). 24 communes y adhèrent.

	2019	2020	N/N-1
Nombre d'habitants desservis	63 470	65 538	+ 3,2%
Sur Saint-Drézéry	2 499	2 575	+ 3 %

	2019	2020	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients)	26 971	27 477	+ 1,9 %
Sur Saint-Drézéry	1 162	1 183	+ 1,8 %

	2019	2020	N/N-1
Volume vendu aux abonnés m ³	4 969 157	4 997 058	+ 0,6 %
À Saint-Drézéry	199 972	199 444	- 0,3 %

6 installations de production — 34 réservoirs — 724 km de réseau (+ 1 %). Hausse du rendement du réseau (+0,7 %) soit un passage de 80,1 à 80,6 %. Poursuite de la construction de l'usine de potabilisation dite « Les Boulidoues » à ST HILAIRE DE BEAUVOIR dont la mise en service est prévue en décembre 2021. D'une capacité de 6000 m³/jour, cette usine traitera l'eau achetée à la société du Bas Rhône Languedoc (BRL). Prix TTC du m³ pour 120 m³/an au 1/01/2020 : 1,77 €
Prix TTC du m³ pour 120 m³/an au 1/01/2021 : 1,73 €

■ **Eau brute** :

Le service est exploité en régie directe dans le cadre d'un budget annexe à celui de l'eau potable depuis le 01/01/2013. Réseau du SMGC sur 7 communes : Assas, Teyran, Guzargues, Saint-Jean de Cornies, Saint-Hilaire de Beauvoir, Garrigues, Castries. Longueur de réseau : 51 km

13. Attribution de subvention exceptionnelle

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la Vie associative, expose la demande de l'association Brocéliande, d'octroi d'une aide financière exceptionnelle pour le Festival de la chanson française « spécial Georges Brassens » prévu les 22-23 et 24 octobre 2021. La commission Vie associative réunie le 12 octobre 2021, propose l'attribution d'une aide exceptionnelle pour ce festival à hauteur de 1000 €.



Maîtriser le cycle de l'eau, c'est lutter contre le dérèglement climatique. Dans le département de l'Hérault, Veolia propose des solutions :

D'adaptation aux impacts en gérant durablement les ressources en eau pour protéger les nappes souterraines, en traitant les eaux usées pour leur donner une seconde vie.

D'atténuation des effets en sensibilisant les habitants sur leur consommation d'eau, en les alertant en cas de fuites grâce au télérelevé des compteurs, et en innovant pour améliorer la qualité des réseaux d'eau potable.

De réduction des émissions de CO2 en optimisant l'efficacité énergétique des installations et les déplacements opérationnels de ses équipes.

► **CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2021**

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 20 - Votants : 22 - Procurations 2

1. Ordre du jour

Rajout de points supplémentaires liés à l'actualité de ces derniers jours.

2. Approbation des comptes-rendus

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 14 octobre 2021.

3. Compte-rendu des décisions du Maire

► **Décision 2021-10 : Demande de subventions Hérault Énergies — Travaux de maîtrise de l'énergie** évalués à 4 816,66 € HT.

► **Décision 2021-11 : Demande de subventions Conseil régional Occitanie — Aide à la restauration du patrimoine culturel — Tranche 1.** Les travaux sont évalués à 420 000 € HT et les divers honoraires préalables aux travaux à 45 500 € HT.

4. VIE ASSOCIATIVE - Subventions de fonctionnement

Il est proposé les attributions suivantes :

Association	Montant proposé
La Dansery	550 €
Comité de Jumelage	500 €
Arts&Zik	900 €
Foyer Rural	1 300 €
Tennis Club	900 €
Amicale des Aînés	650 €
TOTAL Vie Associative	4 800 €

5. FINANCES – Budget primitif 2021 – Décision modificative n° 1

Cette DM a fait l'objet d'une validation par la commission Finances le 29 novembre 2021. Il est proposé sur la section de fonctionnement :

- une augmentation de crédits de 50 000 €
- une diminution de dépenses de 40 000 €
- une augmentation de recettes de 10 000 €.

6. FINANCES — Budget primitif 2022

M. Lavie, adjoint aux finances, propose aux membres du conseil municipal le projet de budget primitif pour l'année 2022, selon la nouvelle nomenclature M57 simplifiée. La M57 constitue le référentiel le plus avancé en termes de qualité comptable. La commune est concernée dès 2022 (et non 01/01/2024) par ce référentiel, car elle fait partie de l'expérimentation du Compte Financier Unique (compte de gestion et compte administratif). Ce budget a fait l'objet d'une validation par les commissions Finances des 25 octobre et 29 novembre 2021. Il est voté sans reprise des résultats de l'exercice 2021. L'année 2022 devrait être marquée par la sortie de la crise sanitaire, un fonctionnement normal des services, la reprise des animations sur la commune, ainsi que le démarrage des travaux du nouvel Hôtel de Ville. La commune de Saint-Drézéry accueillera de nouveaux habitants suite à plusieurs opérations d'aménagement, dont le PA des Grives en cours et des divisions de parcelles par des particuliers. Cela se traduit par une augmentation des effectifs sur les secteurs scolaires et périscolaires.

Voir les priorités du budget 2022 p26

7. FINANCES - Subvention aux coopératives scolaires des écoles – année scolaire 2021/2022

- **Coopérative scolaire maternelle :**
149 élèves*6 € = 894 €
- **Coopérative scolaire élémentaire :**
208 élèves*6 € = 1 248 €

En hiver, je protège aussi mon compteur du froid !



8. FINANCES - Tarifs de location des salles municipales au 1^{er} janvier 2022

■ **Tarifs Salle Cardonnet et Brassens**

Utilisation à la ½ journée ou à la journée	Du matin au soir ou la soirée du vendredi	150 euros 200 euros	Caution 1000 euros
Utilisation à la Journée + Soirée	Du samedi matin au dimanche matin	200 euros 300 euros	Caution 1000 euros
Utilisation 2 jours (vendredi et samedi)	Du vendredi matin au dimanche matin	400 euros	Caution 1000 euros
Utilisation weekend complet (samedi et dimanche)	Du samedi matin au lundi matin	250 euros 400 euros	Caution 1000 euros

- **Tarif Parc et buvette : forfait inchangé de 75 euros.**

9. RESSOURCES HUMAINES - Modification du tableau des effectifs

Mme le Maire propose la mise à jour du tableau pour permettre deux avancements de grade :

- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Il existe déjà un emploi pour ce grade inutilisé (agent parti) mais le temps de travail ne correspond pas. Il est proposé de supprimer le poste à 60 % et créer le poste à 84 %.
- Adjoint technique principal 1^{ère} classe à créer. Il est aussi proposé de supprimer le poste actuel de l'agent d'adjoint technique principal 2^e classe.

10. URBANISME – Modification du PPRI – Phase de concertation publique

La préfecture de l'Hérault a prescrit une modification du Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation pour le cours d'eau affluent du Devois. Depuis le 4 novembre et ce, pour une durée d'un mois, une phase de concertation publique se déroule. Le dossier est consultable :

- en mairie de Saint-Drézéry du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h (17 h le vendredi) (renseignements les mardi, mercredi et vendredi par le service Urbanisme).
- sur le site de la préfecture : <https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Les-Plans-de-Prevention-des-Risques-en-cours-d-elaboration/Plans-de-prevention-des-risques-Inondation-PPRI>

Un cahier d'observations est disponible en mairie. La commune a avisé par courrier l'ensemble des riverains concernés par le PPRI. Le dossier a été présenté lors de la commission Urbanisme du 2 novembre dernier. A l'issue de la concertation et de la consultation des personnes publiques associées, une enquête publique se déroulera du 14 février au 15 mars 2022. Cette modification induit le classement en zone inondable de certaines parcelles non concernées auparavant et à l'inverse réduit la vulnérabilité d'autres.

11. URBANISME - Participation au financement d'équipements publics

La commune doit prévoir de nouveaux aménagements pour les écoles (classe, cantine, ALP) et les services publics (hôtel de ville) rendus nécessaires par l'accroissement de population au regard du projet de PLUi et du PLH à l'horizon d'une dizaine d'années.

Une participation sera exigible auprès du bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme notamment dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial, d'une Zone d'Aménagement Concerté, d'un projet d'aménagement d'ensemble...

Pour l'Hôtel de Ville :

- Chaque logement sera compté à hauteur de 0,0007 et participera à hauteur de 1281 €.
 - Pour l'école maternelle et élémentaire (4 classes)
 - Chaque logement sera compté à hauteur de 0,0028 et participera à hauteur de 5 510 €.
 - Pour cantine et ALP
 - Chaque logement sera compté à hauteur de 0,0007 et participera à hauteur de 344 €.
- Soit un total de participation pour équipement public de 7135 € par logement.

12. Rapport sur la qualité et le prix du service Assainissement pour 2020

M. Dacheux présente le rapport annuel destiné notamment à l'information des usagers. Cela représente 476 214 habitants répartis sur 31 communes. A Saint-Drézéry :

- 26 % non raccordés
- Prix moyen TTC par m³ d'eau traitée pour 120 m³/an : 1,66 € au 1/01/2020 et 1,69 € au 1/01/2021
- Total général TTC AEP + EU à Saint-Drézéry : 3,43 € au 1/01/2020 et 3,43 € au 1/01/2021

Faits marquants 2020 : L'étude sur le choix du mode de gestion du service public de l'assainissement ayant mené au choix du passage en régie en 2021. Maintien des effectifs nécessaires par les délégataires de l'assainissement afin de garantir la continuité du service public dans le cadre de la gestion du COVID-19.

13. Projet de délimitation de l'aire parcellaire de l'appellation d'origine LANGUEDOC «SAINT-DREZERY»

Une consultation publique se déroule du 13/12/2021 au 13/02/2022 et la commune tient à remercier et assurer de son soutien le syndicat des vignerons du terroir de Saint-Drézéry qui porte ce projet depuis de nombreuses années. M. Hervé ARNAUD qui fait partie du syndicat des vignerons du terroir de Saint-Drézéry détaille la procédure en cours.

14. ZAC Les Mazes - Avenant n°3

Il est proposé un avenant n°3 concernant la non-réalisation de la borne de recharge électrique par l'aménageur, au chapitre des aménagements et équipements publics : conversion d'une prestation prévue en travaux réalisés par le concessionnaire, en participation financière du fait de sa réalisation par la collectivité. Le montant de la borne (hors le branchement déjà réalisé) est de 4000 € HT.

15. Cession partielle du chemin rural n° 8

M. Le Blevac, adjoint à l'urbanisme, informe les membres du conseil des délibérations du 27 février 2012 qui ont fait suite à la procédure de déclassement d'une partie du chemin rural n° 8 et qui a autorisé les cessions et acquisition suivantes, et celle du 25 mars 2013 qui complétaient les premières. Pour des raisons de forme, la délibération du 25 mars 2013 doit être modifiée.

SPAR 

St Drézéry

Votre supermarché de proximité ouvre :

- Lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 16h30 à 19h30
- Samedi non stop de 8h à 19h30
- Dimanche et jours fériés de 8h à 12h30

Tél : 04.67.86.15.94

Retrouvez nous au :
51 Allée de la Liberté,
34160 Saint-Drézéry

► PREMIÈRES ASSISES MÉTROPOLITAINES

Samedi 27 novembre 2021 en matinée, Montpellier Méditerranée Métropole organisait ses 1^{ères} Assises métropolitaines. Répondant à l'invitation, Mme le Maire et quatre de ses adjoints, Mmes HOUVENAGAEL-DEFOORT et SIRVEN, MM. LAVIE et DACHEUX se sont rendus au Corum, opéra Berlioz où étaient chaleureusement accueillis de nombreux élus(ues) des 31 communes. Ces assises démarraient par un discours d'ouverture de M. DELAFOSSE, président de 3M, maire de Montpellier et se poursuivaient durant toute la matinée autour de deux tables rondes respectivement intitulées : « une administration et des investissements au service du territoire et des habitants » et « déplacements — focus sur une priorité du mandat ». La première nommée annonçait une première Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI) de 2,5 Md€ au service des habitants pour le financement des mobilités alternatives, de l'innovation et la réponse aux besoins des entreprises, de l'assainissement et la protection contre les risques GEMAPI mais également pour le développement de l'Agroécologie et la préservation des milieux naturels et l'accompagnement des bonnes pratiques s'agissant du traitement des déchets sans omettre le sport et la culture. Le total de ce PPI représente un ratio d'investissement de 5130 €/habitant. Cette table ronde dressait enfin un portrait de l'administration métropolitaine, forte de 2562 agents, récemment organisée pour une meilleure réponse aux enjeux représentés par la transversalité et la proximité, au service du territoire. La seconde table ronde était focalisée sur une des priorités du mandat qu'est l'indispensable choc des mobilités pour lutter contre congestion automobile et pollution. Des alternatives à la voiture particulière seront proposées, telles la gratuité des transports en commun et leur développement (5^e ligne de tramway, extension de la ligne 1, création de 5 lignes du Bus à Haut Niveau de Service) ainsi qu'un réel accompagnement vers la transition Réseau Express Vélo pour un meilleur partage de la voirie et un renforcement de la sécurité. Ces premières assises permirent de riches échanges qui se sont poursuivis de manière plus informelle autour d'un convivial cocktail déjeunatoire... dans le respect des mesures barrières.



► VISITE DU PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



Jeudi 2 décembre dernier, M. DELAFOSSE, président de Montpellier Méditerranée Métropole, nous faisait l'honneur d'une visite dans le cadre d'une réunion de travail préparatoire à l'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Mme le Maire, Mme la DGS et l'adjoint au patrimoine recevaient le président et sa délégation en salle du conseil pour une séance de deux heures consacrée à l'étude du zonage communal, aux meilleures opportunités de densification et son financement. Ce fut également l'occasion donnée à Mme le Maire d'une présentation détaillée des particularités et des enjeux de notre commune, mais aussi des attentes des administrés. Studieuse et ayant favorisé des échanges cordiaux, cette réunion a permis l'élaboration de perspectives et a conforté notre impression d'avoir bénéficié d'une écoute attentive des instances métropolitaines..



► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SMGC

Lundi 20 décembre 2021, le Syndicat Mixte Garrigue Campagne (SMGC) tenait son assemblée générale salle Brassens à Saint-Drézéry, répondant à l'invitation de Mme le Maire. Devant une assemblée copieusement fournie, le président dressait le bilan de l'exercice écoulé qui a vu la réalisation de l'usine de potabilisation de Saint-Hilaire de Beauvoir et le renouvellement de la délégation de service public à la société Véolia. La

traditionnelle cérémonie des vœux du président a été annulée en raison de la crise sanitaire. La célébration des 90 ans d'existence du syndicat, quant à elle, est reportée à une date ultérieure. Un sympathique pot de l'amitié clôtura cette réunion, toujours dans le respect des gestes barrières.



► LE NOUVEAU PORTAIL FAMILLES

► Il était attendu... il est arrivé : le nouveau portail familles! C'est un sujet sur lequel les agents travaillent depuis maintenant bientôt deux ans. En effet, l'ancien portail famille devenant obsolète et ne répondant plus aux souhaits des familles, la commune a décidé d'en changer. Ce portail, qui permet de réaliser les réservations des temps périscolaires (ALP matin et soir, cantine, ALSH mercredi et vacances), est fonctionnel depuis mi-décembre. Comme tout démarrage, certains points sont encore perfectibles et les équipes en mairie se tiennent à disposition des familles afin de continuer à les accompagner et à les aider dans le déploiement de ce nouvel outil. Mais les premiers retours sont très encourageants! Merci aux « parents testeurs » d'avoir donné de leur temps pour nous aider à corriger un certain nombre de coquilles. Certaines nouveautés verront encore le jour... patience!

ÉCOLE - JEUNESSE

► DOTATIONS AUX ÉCOLES

► Pour l'année scolaire 2021-2022, la mairie est heureuse de continuer à proposer la gratuité de l'enseignement dans ses écoles au travers de plusieurs dotations. La première consiste en la fourniture du matériel scolaire (cahiers, stylos, livres, classeurs, etc...). Ce matériel, commandé par les équipes enseignantes en fonction de leur organisation, est remis aux élèves dès la rentrée. En plus de cette dotation, les budgets suivants sont également alloués dans le cadre du soutien de la commune à l'éducation des enfants dans les écoles du village :

- un budget par enfant pour des investissements tels que des vidéoprojecteurs ou du matériel sportif par exemple;
- un budget par enfant pour la réalisation de sorties scolaires (ou en temps de COVID les prestations d'intervenants);
- un budget par enfant en tant que participation à la coopérative scolaire.

Ce choix d'affectation des ressources permet à tous les écoliers de Saint-Drézéry d'être sur un pied d'égalité et permet à nos écoles de se doter de matériel de qualité.

► DES VACANCES DE TOUSSAINT SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATIVITÉ ET DE LA DANSE

► Durant les dernières vacances animées par l'ALSH, les enfants ont pu bénéficier des allègements des protocoles sanitaires leur permettant de ne pas porter le masque, mais aussi d'être mélangés par tranche d'âge sans se soucier des classes. Une très bonne parenthèse pour nos enfants d'autant que les activités étaient une fois encore au rendez-vous. Préparation d'Halloween, ateliers manuels, sortie et même la création d'un spectacle de hip-hop qui s'est déroulé dans la salle Brassens! Pour ceux à qui cela donne envie, préparez vos inscriptions pour les vacances de février!



► DE L'ÉVEIL MUSICAL AU RAM

Mardi 28 septembre 2021, au Relais Petite Enfance des Garrigues, les enfants et les assistantes maternelles ont pu découvrir les différents instruments de Sylvie CLAIN, nouvelle intervenante de cette année qui sensibilise à l'éveil musical. Au programme : manipulation, chansons, comptines et bonne humeur! Les enfants ont apprécié le spectacle, mais surtout le fait de participer.



TRIADE IMMOBILIER

Michel POURRA
Responsable d'agence
06 16 47 65 35

2, av. de la Méditerranée - 34160 SAINT-DRÉZÉRY - contact@triadeimmobilier.com

► LE LABEL « COMMUNE ÉCONOME EN EAU »



Cette année, la commune a signé la charte « commune économe en eau » proposée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Montpellier Métropole. Cela consiste à agir sur les bâtiments communaux (écoles, mairie, salles communales, équipements sportifs) par exemple, en suivant les consommations pour détecter et réparer rapidement les fuites, en réglant et en entretenant les équipements pour éviter les surconsommations, etc. Les Saint-Drézériens peuvent aussi agir :

- En signalant toute fuite ou tout désordre auprès de la Mairie au 04.67.86.90.87
- En agissant chez eux : relever régulièrement son compteur, installer des mousseurs économes sur ses robinets, une douchette économe... toutes ces actions peuvent vous faire économiser jusqu'à 200 euros par an sur votre facture d'eau!

Vous pourrez trouver toutes les informations sur le label « commune économe en eau » et les astuces pour économiser l'eau chez vous sur le site de l'ALEC.

► ÉLECTIONS 2022

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022? Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au télé service disponible sur Service-Public.fr sur présentation de justificatifs d'identité et de domicile numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile ainsi qu'un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.



► CONNAISSEZ-VOUS LES AIRES DE FITNESS DE NOTRE VILLAGE ?



► ZÉRO PHYTO : LA COMMUNE OBTIENT LE LABEL TERRE SAIN



La commune est engagée depuis 2016 dans une démarche zéro phyto. Elle a arrêté l'usage des pesticides sur tous les espaces gérés par les services techniques communaux. En effet, les pesticides utilisés pour le désherbage des parcs, des jardins, des voiries... sont régulièrement détectés dans les eaux du Languedoc. De plus, l'usage des pesticides peut présenter un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien. La réduction de l'utilisation des pesticides constitue donc un enjeu majeur. Désormais, le désherbage se fait manuellement ou avec des techniques alternatives et la présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts, doit être acceptée et regardée autrement. En décembre 2017, la commune a obtenu le label Zérophyto avec un niveau 3 sur 4 existants, les fameuses « 3 grenouilles ». En décembre 2021, forte de la poursuite de ses efforts, la commune a reçu le label Terre saine, niveau 4. Une belle reconnaissance de l'engagement politique mené par Jean-Philippe Dacheux et du travail des agents municipaux autour de Vincent Grimon, DST.

► 1300 € D'AIDE POUR LA RENOVATION ÉNERGETIQUE

Depuis juin 2021, Montpellier Méditerranée Métropole propose une aide à la rénovation énergétique de 1300 euros aux propriétaires, copropriétaires, habitants ou bailleurs, d'un logement individuel ou en copropriété, sans condition de ressources. Avec cette aide, cumulable avec les dispositifs existants, la Métropole souhaite engager un véritable effet levier pour atteindre les objectifs ambitieux du Plan Climat Énergie Territorial : 1300 logements rénovés en 2021, 4500 par an à partir de 2030. Cette aide à la rénovation énergétique s'adresse à l'ensemble des logements du territoire métropolitain, notamment les centres-bourgs des communes, afin de lutter contre l'habitat dégradé et encourager l'amélioration des conditions de logement.

Pour être éligible à l'aide de 1300 €/logement le demandeur devra répondre aux conditions suivantes :

- Réaliser des travaux de rénovation générant une réduction de la consommation d'énergie de plus de 40 %, suivant la méthode de calcul réglementaire;
 - Être accompagné par le Guichet Unique de la Rénovation (ALEC Montpellier Métropole)
 - Logement construit avant la Réglementation Thermique 2005 soit livré avant le 1er janvier 2007;
 - Statut de propriétaire occupant
 - Logement à usage d'habitation
 - Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment labélisés RGE,
- Pour toute demande, s'adresser à l'ALEC 33 bis rue du faubourg Saint-Jaumes, 34 000 Montpellier. Tel : 04 67 91 96 91 de 13 h à 18 h.

► PPRI : MISE À DISPOSITION DU PUBLIC 14/02 AU 15/03

La Préfecture de l'Hérault a prescrit une modification du PPRI, Plan de Prévention du Risque Naturel Inondation pour le cours d'eau affluent du Devois : le projet de modification était consultable en mairie et sur le site internet des services de l'État pendant le mois de novembre, avec la possibilité d'exprimer des questions ou observations. Au terme de la consultation, le projet sera mis à disposition du public, en mairie, du lundi 14/02/2022 au mardi 15/03/2022 inclus, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public. Le dossier de modification du PPRI, éventuellement modifié au regard des observations recueillies pendant la consultation et la mise à disposition, pourra ensuite être approuvé par le Préfet de l'Hérault.

► ENCOMBREMENT DES COURS D'EAU

Qu'ils soient plus ou moins imposants, en eau ou à sec, le **Bérange et ses affluents à Saint Drézéry sont, avec leur végétation de berge, des milieux aquatiques rendant de multiples services** : gîte et couvert pour la faune, soutien des nappes phréatiques, auto-épuration des eaux...

Cours d'eau non domaniaux, le fond et les berges (mais pas l'eau) appartiennent aux propriétaires riverains. L'entretien du lit et des berges leur incombe donc, sauf si une collectivité publique se substitue à eux dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG). C'est le cas depuis le 29 octobre 2021, date de l'arrêté Préfectoral qui autorise Montpellier Méditerranée Métropole (3M) à réaliser les travaux d'entretien. Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo), en charge de la coordination de l'action publique en matière de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le Bassin de l'Or, accompagne techniquement la Métropole dans cette action.

Mais, il appartient à tous de respecter ces cours d'eau trop longtemps délaissés !

Rejeter un produit ou un encombrant, c'est contribuer à :

- **Polluer le cours d'eau**, voire, au fil de l'eau, tout le réseau hydrographique y compris les eaux souterraines qui sont notre principale ressource en eau potable ;
- **Dégrader l'image de la rivière** qui n'est pas perçue comme un milieu naturel mais un vulgaire fossé, perception qui appelle souvent encore d'autres déchets.

Le dépôt de remblais (gravats, produits de démolition, déchets divers...) **en zone inondable**, quelle que soit sa vocation (simple dépôt, confortement de digue, consolidation de berges...), **sans autorisation, est passible de sanctions pénales.**



Jeter les déchets verts par-dessus nos clôtures riveraines du cours d'eau, c'est contribuer à :

- **L'encombrement des cours d'eau et à l'aggravation des débordements en période de crue** ;
- **La dégradation de la végétation naturelle des berges.** Les débris végétaux, en formant une épaisse litière, empêchent les plantes, arbustes et arbres typiques des bords de rivières de pousser ;
- **La dispersion potentielle de plantes indésirables en milieu aquatique.** Certains végétaux (canne de Provence, Bambous, yucca...) peuvent reprendre et se multiplier aux dépens des espèces locales. Ensemble, **mobilisons-nous** afin que nos cours d'eau constituent, dans notre contexte méditerranéen, des oasis de vie pour une faune et une flore remarquables.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
 À la Métropole : Laurent OLIVIER, Technicien GEMAPI/OPCI.
 Tel : 04 67 13 62 60/Port : 06 16 13 91 32
 Au Symbo : Nathalie VAZZOLER-ANTOINE,
 Technicienne Eau et Milieux Aquatiques. Tel : 04 67 15 61 96/Port : 07 84 71 91 89



► BÂTIMENTS ET VOIRIE



LES ÉCRINS
Implantation d'une zone de jeux

RESTAURANT SCOLAIRE
Travaux et gainable.

BANCS. Pose d'un banc chemin des Cowels et de deux bancs au pump track



LE MONUMENT AUX MORTS

TRAVAUX CHEMIN DES AZEROLLES. Le chemin des Azerolles est en travaux depuis la fin du mois d'octobre dernier pour une extension du réseau d'eaux usées, réalisée par les services de Montpellier Méditerranée Métropole, devant permettre le raccordement des riverains. Après une pause durant les vacances de fin d'année, les travaux reprennent pour une durée de deux mois concernant cette fois l'amélioration du réseau eau potable/défense incendie et sont en charge du Syndicat Garrigue Campagne. Dans un second temps, la commune et 3M réaliseront un trottoir dans la continuité du prochain cheminement doux de l'avenue de la méditerranée. Nous vous renouvelons nos excuses pour les difficultés de circulation engendrées et nos remerciements pour la patience dont vous faites preuve.

► ESPACES VERTS



CIMETIÈRE.
Fleurissement

Taille et nettoyage entre tennis et stade

PARC DU CHÂTEAU. illuminations, création des petits sapins



FÉVRIER 2022

Vendredi 4 février

Soirée des adhérents
Saint-Drézéry Patrimoine
Salle Brassens

Ven. 11 février 9h30-11h30

Relais Emploi
Salle du conseil municipal

Samedi 12 février

PSC1 - CCAS
Salle Simone Veil



Vendredi 18 février

AG SDNE
Salle Brassens

MARS 2022

Du ven. 11 au dim. 13 mars

Chroniques villageoises
Les Amis du Vieux Saint-Drézéry
Salle Brassens

Ven. 18 mars 9h30-11h30

Relais Emploi
Salle du conseil municipal

Samedi 19 mars

Concert M3M
Salle Brassens



Samedi 26 mars

Concert-apéritif Ricoune
Entente des commerçants
Zone commerçante

Samedi 26 mars

Carnaval - École Maternelle,
APE et Municipalité
Écoles



AVRIL 2022

Samedi 2 et dim. 3 avril

Fête du Printemps
Club Taurin
Parc Municipal

Lundi 4 avril

Don du sang
Salle Brassens



Du sam. 2 au sam. 16 avril

Tournoi de Tennis Jeunes
Tennis Club

Dimanches 10 et 24 avril

Élection présidentielle
Salle Brassens

Vendredi 15 avril

Journée internationale de la
danse - CAC
Bibliothèque

Dimanche 17 avril

Spectacle et chasse aux œufs
Salle Brassens - Parc Municipal

MAI 2022

Ven. 6, sam. 7 et dim. 8 mai

Exposition d'artisanat
Arts&Zik
Salle Brassens

Du mer. 11 au jeu. 28 mai

Tournoi de Tennis Adultes
Tennis Club

Dim. 15 mai

Vide-grenier APE
Parc Municipal



Samedi 21 mai

Tournoi ESDJ
Stade et salle Brassens

JUIN 2022

Dimanche 5 juin

Les Foulées du Bérange
Parc Municipal

Vend. 10, sam. 11 et dim. 12 juin

Concerts Ricoune
Parc Municipal



Dimanches 12 et 19 juin

Élections législatives
Salle Brassens

Vendredi 17 juin

Kermesse des écoles - APE
Écoles

Samedi 18 juin

Gala du Foyer Rural
Parc Municipal

Judi 23 juin

Nez Rouge - CM2
Parc Municipal



Vendredi 24 juin

Saint-Jean en musique
Place Cambacérés

Samedi 25 juin

Gala du CAC
Parc Municipal

Lundi 27 juin

Don du sang
Salle Brassens



JUILLET 2022

Samedi 2 juillet

Gala de la Dansery
Parc Municipal